



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

COMPTE-RENDU

67^E ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

07 JANVIER 2024

AU CLUB DE BRON TERRAILLON

Ouverture du 67^e Assemblée Générale Ordinaire au club de Bron Terrailon

Celle-ci est effectuée par le Monsieur Thierry LEBRETON, président du Comité Départemental de Pétanque et de Jeux Provençal.

Après avoir annoncé le nombre de clubs présents ou représentants, 69 présents sur 75 clubs, soit 330 voix, le président constate que le quorum est atteint.

Il déclare ouverte la 67^e Assemblée Générale du Comité du Rhone de Pétanque et de Jeu Provençal, et présente l'Ordre du Jour.

Ordre du Jour

- ▶ **14h00 Présentation des personnalités**
- ▶ **14h15 Ouverture de la 67^e Assemblée Générale**
- ▶ **14h20 Approbation du compte-rendu de la 66^e Assemblée Générale**
- ▶ **14h30 Allocution du Président Thierry LEBRETON**
- ▶ **14h45 Rapport moral et sportif (approbation de ce rapport)**
- ▶ **14h50 Rapport financier du trésorier – rapport du cabinet Comptable**
Approbation de ce rapport

- ▶ **15h20 Budget prévisionnel**
- ▶ **15h40 Retour des congrès de la Ligue AURA et de la FFPJP**
- ▶ **16h00 Modifications statutaires**
- ▶ **16h15 Rapport des commissions**
- ▶ **16h45 Intervention des personnalités**
- ▶ **17h00 Réponses aux questions posées par écrit**
- ▶ **17h30 Chancellerie**

Allocution du Président du Comité du Rhône

Monsieur Le président de Club de Bron

Monsieur Breaud, Maire de La ville de Bron Mesdames Messieurs les élus

Monsieur Alain Orthala, représentant du Comité Régional AURA

Monsieur le président du CDOS

Messieurs les présidents d'honneur

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs

Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur.

Mesdames et Messieurs

Je vous souhaite à tous la bienvenue.

Avant de commencer notre AG nous allons faire une minute de silence en hommage à tous nos disparus

Tout d'abord je voulais remercier chaleureusement Mr Damien Ruiz président du club de Bron.

Je suis heureux de vous accueillir dans le boulodrome de Bron et nous allons pouvoir effectuer notre AG 2023 le quorum étant atteint nous pouvons démarrer notre AG

Nous allons commencer par l'approbation du compte rendu de l'assemblée général du 07/01/2023.

Nous procédons aux votes :

Pour : l'ensemble des clubs présents

Contre : 0

Abstention : 0

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 07/01/2024 est approuvé à la majorité.

Nous allons commencer par faire une AG extraordinaire afin de voter nos statuts et notre règlement intérieur. Ceux-ci vous ont été envoyés pour lecture.

Question du club d'Ecully : Nous procédons au changement des statuts principalement pour pouvoir élire en fin d'année 2024 d'un nouveau bureau

constitué par liste. Si c'est une obligation par rapport à notre fédé, pourquoi voter ?

Réponse de Thierry Lebreton : je suis un président démocratique, je souhaite donc vous en parler et avoir votre accord et votre approbation. Je ne voulais pas prendre cette décision à la légère.

Intervention de Alain Orthala, représentant de la Région AURA : petit rappel le médecin candidat ne peut pas être sur plusieurs listes. La liste bloquée est une bonne chose au moins on peut travailler tous en communs.

Nous procédons aux votes :

Pour : 64 clubs

Contre : 5 clubs (Ecully, Saint Fons, St Genis les Ollières, Grigny et Pusignan)

Abstention : 0

Le changement des statuts sont approuvés à la majorité des clubs.

Après avoir adopté les statuts, nous allons procéder à la récompense de Laurent Dumont du Club qui nous accueille, Bron, pour sa performance aux Championnats de France tête à tête, ou il finit sur le podium, comme vice-champion. Toutes nos félicitations Laurent.

Après les votes et la récompense à Laurent, nous allons continuer notre Assemblée Générale ordinaire.

Je suis heureux de vous accueillir pour cette AG 2023 qui est ma 1ère comme président. J'espère que vous ne regrettez pas votre choix et que j'ai réussi à tenir les engagements comme nous nous étions engagés.

Cette année 2023 a été l'année du renouveau, Changement de bureau directeur, changement de la façon de diriger, changement de la façon de prise des concours et changement de la stratégie financière de notre bureau, je voudrais en profiter pour remercier tous les membres de mon bureau pour leur implication et le temps passer au sein du comité pour que tout puisse se dérouler dans les meilleures conditions encore merci à vous tous car sans vous rien n'est possible je voudrais aussi remercier tous les arbitres qui s'investissent lors des championnats qui se privent de jouer afin que les championnats se déroulent dans de bonne condition .

2023 a été aussi le changement de la formule des championnats des club mais ça nous en reparlera plus tard. Concernant les effectifs, ils restent stables au niveau du nombre de licenciés avec 4518 licenciés.

Une année riche sur le point sportif avec 2 titres de champion de France 1 titre de vice-champion et de nombreux titres de champion de ligue ce qui a fait de notre département le 2eme département français derrière le Var Mais je laisserais à notre secrétaire de vous en parler plus longuement lors de son rapport moral.

C'est pour cette raison que je voudrais remercier tous les clubs qui ont organisé les divers championnats ainsi que tous leurs bénévoles (qui est une denrée rare de nos jours) qui sans eux aucun championnat départemental ne pourrait se dérouler.

Mais malheureusement là où le soleil brille il y a aussi des nuages ce qui nous a obligés à prendre de fortes sanctions disciplinaires. Vous trouverez le rapport disciplinaire dans votre enveloppe.

En 2023 nous avons demandé au club de faire un effort pour que l'on puisse redresser la barre ce que nous avons réussi à faire. De plus, nous nous étions engagés à donner un coup de main aux clubs qui ont eu beaucoup de frais avec les nombreux champions qui ont participé aux divers Championnats de France et Région, c'est ce qui sera fait.

Par ces quelques mots je voudrais en profiter pour remercier tous les présidents de club qui font des efforts tous les jours pour que notre sport soit un sport en faisant respecter le règlement décidé par notre comité (tenue, téléphone et cigarette) j'en profite pour vous rappeler qu'en cas où il n'y a pas d'arbitre c'est le président du club recevant les compétitions qui est responsable du comportement du joueur.

Je tiens à vous dire que si, par malheur, un joueur ne veut pas respecter le règlement vous pouvez nous faire un rapport et là, il sera convoqué par la commission de discipline qui prendra les mesures qu'il convient.

Sachez que nous serons toujours disponibles pour tout renseignement dont vous auriez besoin.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vais passer la parole à notre secrétaire générale pour son rapport moral

Allocution de la secrétaire générale - Rapport moral et sportif

Monsieur le Maire

Monsieur l'adjoint des Sports

Messieurs les Présidents d'honneur

Monsieur le Président du club de Bron

Monsieur le représentant du Comité Régional AURA

Mesdames et messieurs les présidents de clubs

Monsieur le Président du Comité du Rhône

Mes chers collègues du comité du Rhône

Mesdames et messieurs,

Comment décrire en quelques lignes l'année qui vient de s'écouler ?

Si nous sommes là aujourd'hui c'est bien grâce au travail acharné et déterminé de cette nouvelle équipe du comité du Rhône de pétanque et de jeux provençal, qui a été élue le 7 janvier 2023 (a un jour prêt de notre AG).

Des décisions importantes ont dû être prises, des décisions lourdes de conséquences et j'en suis consciente, nous en sommes tous conscients. Mais lorsque je regarde cette Assemblée Générale et lorsque je fais une rétrospective de 2023, nous pouvons être fiers d'avoir un tel comité.

Je voulais vous remercier vous les présidents de clubs, pour le soutien et la confiance que vous nous avez apporté tout au long de l'année. C'est grâce à vous (à vos conseils, à vos remarques et à votre compréhension) que l'on a réussi à remonter le comité du Rhône.

C'est difficile parfois de prendre des décisions, les bonnes décisions, mais c'est aussi prendre des risques que de rester sur des acquis.

Je voulais remercier également tous mes collègues bénévoles du comité du Rhône. Tout ce temps passé, toutes ces heures de travail, il n'y a pas de concours sans délégués ni arbitres.

Donc un grand merci à tous pour ce travail exceptionnel fait tout au long de l'année.

Le département du Rhône fait souvent des jaloux par les podiums et les résultats obtenus.

Un membre du CD69 est même champion du monde, un autre est champion de France vétérans et une féminine du CD69 est championne de France des clubs.

Tous les 3 sont issus du club de Bron Terrailon, qui nous accueille aujourd'hui.

Quelques chiffres

Au 31 décembre 2023 dans le Rhône
il y a 4518 licenciés,
76 clubs

Classement des comités Régionaux

Clas	Comités Régionaux	Total
1	CR OCCITANIE	45
2	CR AUVERGNE - RHONE ALPES	29
3	CR NOUVELLE AQUITAINE	28
4	CR GRAND EST	23
5	CR BOURGOGNE - FRANCHE COMTE	15
	CR CORSE	15
	CR HAUTS de FRANCE	15
	CR PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	15
9	CR ILE DE FRANCE	9
10	CR NORMANDIE	7
11	CR PAYS DE LA LOIRE	6
12	CR BRETAGNE	5
13	CR CENTRE - VAL DE LOIRE	3

**Classement des comités qui ont obtenus des titres aux
divers Championnats de France**

Clst	Comités	Total
1	CD VAR 83	26
2	CD RHONE 69	24
3	CD ALPES MARITIMES 06	14
4	CD DORDOGNE 24	13
	CD ARIEGE 09	13
6	CD GIRONDE 33	10
	CD HAUTE CORSE 201	10
	CD GARD 30	10
	CD HERAULT 34	10
10	CD LANDES 40	9
	CD SOMME 80	9
12	CD HAUTES ALPES 05	8
13	CD HTE GARONNE 31	7
	CD LOIRE ATLANTIQUE 44	7
	CD BOUCHES du RHONE 13	7
16	CD PYRENEES ATLANTIQUES 64	6
	CD EURE ET LOIR 28	6
	CD MOSELLE 57	6
	CD LOT 46	6
20	CD AISNE 02	5
	CD HAUTS DE SEINE 92	5
	CD AUDE 11	5
	CD LOZERE 48	5
	CD ORNE 61	5
	CD DROME 26	5
26	CD FINISTERE 29	4
27	CD CHARENTE MARITIME 17	3
	CD SAONE ET LOIRE 71	3
	CD YONNE 89	3
	CD DOUBS 25	3

Classement des clubs du Rhone sur les 4592 clubs en France

Classement Club (Suivant Classification)				
Clst	CD	NumClub	NomClub	Pts
1	006	1013	PETANQUE ANTIBOISE	3226
2	077	0087	BROU SUR CHANTEREINE	3116
3	069	4026	CLUB PETANQUE BRON TERRAILLON	2490
4	089	0005	STADE AUXERROIS	2383
5	083	5029	BOULE TROPEZIENNE	1858
6	092	0596	PCIM ISSY LES MOULINEAUX	1790
7	060	1005	ENTENTE BEAUVAISIENNE	1595
8	074	4009	JP RUMILLY	1574
9	033	0324	ARCACHON BOULES	1571
10	077	0125	LE MEE SPORTS PETANQUE	1525
11	046	3004	GOURDON	1520
12	092	1263	CLUB CHARLY PETANQUE	1462
13	045	0012	C J F PET FLEURYSSOISE	1459
14	063	8260	PETANQUE ARLANCOISE	1454
15	201	1601	PETANQ BASTIA L'ARINELLA	1425
16	087	0027	JOYEUSE PETANQUE D'ISLE	1402
17	037	0071	A P TOURS NORD	1391
18	078	1083	AUBERGENVILLE PET	1381
19	001	2008	PET. MIRIBEL COTIERE	1363
20	077	0342	NEMOURS USNSP	1265
21	033	0112	BOULE CANEJANAISE	1217
22	011	0017	PET. CLUB FAMILY	1213
23	006	2029	C A S E NICE	1209
24	800	8000	CLUB BOULISTE MONEGASQUE	1207
25	031	0611	CAZERES PC 0611	1201
26	045	0034	A P STEORUELLANE	1194
27	085	3015	PETANQUE SABLaise	1172
28	071	0102	ESPERANCE ST MARCEL	1169
29	085	3003	ACHARDS VENDEE PETANQUE	1163
30	069	1027	PETANQUE CANUTS	1162
31	077	0048	PONTAULT COMBAULT UMS	1156
32	082	0073	PETANQUE MONTPEZATAISE	1155
33	047	2160	MARMANDE ESPLANADE	1147
34	082	0019	EBC CASTELSARRASIN	1145
35	003	0402	PETANQUE BELLERIVOISE	1143
36	069	3206	CALADE PETANQUE	1143

Classement des clubs - "Esprit Club Championnat de France/Région/CD - Coupe de France - Championnats des Clubs

**Classement Clubs 2023 - "Esprit Club"
Championnat de France/Région/CD - Coupe de France -
Championnats des Clubs**

Clast.	clst	CD	NumClub	NomClub	Pts	Frc
	1	069	4026	CLUB PETANQUE BRON TERRAILLON	32	
	2	074	4009	JP RUMILLY	0	
	3	089	0005	STADE AUXERROIS	0	
	4	063	8260	PETANQUE ARLANCOISE	6	
	5	080	0021	U. B. FEUQUIEROISE	0	
	6	092	0596	PCIM ISSY LES MOULINEAUX	0	
	7	083	5029	BOULE TROPEZIENNE	13	
	8	009	1004	PETANQUE AXEENNE	33	
	9	041	0008	LANGON SUR CHER	0	
	10	005	1001	BRIANCON SERRE CHEVALIER	24	
	11	042	3032	PETQ ENVOL ANDREZIEUX	0	
	12	087	0027	JOYEUSE PETANQUE D'ISLE	0	
	13	022	0039	AS TREGUEUX PETANQUE	0	
	14	011	0017	PET. CLUB FAMILY	3	
	15	016	0011	ANG ST CYBARD	0	
	16	077	0087	BROU SUR CHANTEREINE	0	
	17	974	4044	CLUB BOULISTE DU RECIF CORALIEN	0	
	18	046	3004	GOURDON	10	
	19	201	1601	PETANQ BASTIA L'ARINELLA	3	
	20	062	0031	ENTENTE BURBURAINE	0	
	21	037	0071	A P TOURS NORD	0	
	22	001	2008	PET. MIRIBEL COTIERE	0	
	23	067	2022	CB STRASBOURGEOIS	0	
	24	083	5062	FREJUS INTERNATIONAL PETANQUE	21	
	25	082	0073	PETANQUE MONTPEZATAISE	0	
	26	086	0040	MIREBEAU	0	
	27	054	5013	PAM PC	0	
	28	031	0611	CAZERES PC 0611	18	
	29	081	1003	PETANQUE DU PARC ALBI	0	
	30	035	0105	PETANQUE BOURGCOMPTOISE	0	
	31	080	0009	ASPTT AMIENS	24	
	32	014	2024	E S LIVAROT	0	

	33	200	0053	AJACCIO SPORT PETANQUE	12
	34	008	1007	LA FANNY REVINOISE	0
	35	069	1027	PETANQUE CANUTS	18
	36	029	0107	KERHORRE PETANQUE	6

Classement des joueurs

Classement Joueurs - Classification

Classement	N° Licence	NOM	PRENOM	CD	N_Club	NomClub	Pts
5	03085823	MOLINAS	Joseph	069	1027	PETANQUE CANUTS	24

Et pour finir, un grand bravo et un grand merci à vous les joueurs, à tous les joueurs qui porter haut et fort les couleurs de notre département et les couleurs de vos clubs.

Nous allons passer au palmarès de cette année 2023.
J'espère que vous n'êtes pas trop pressé il y en a pour un petit moment.

Je vous propose de les énumérés tous et de les applaudir à la fin

CHAMPIONNAT DES CLUBS

PROVENCALE PONT TRAMBOUZE

FEMININES 1ERE DIV . CHASSIEU

2 EME DIV. COMMUNAY

3 EME DIV DECINES

OPEN 1 ERE DIV BRON

2EME DIV MUROISE

3 EME DIV ST FONTS

4 EME DIV VENISSIEUX
VETERANS 1 ERE DIV CASCOL
2EME DIV ECULLY
3 EME DIV AMPLEPUIS
4 EME DIV BRON

GP COM Gagnants : Guy VINSON et Christian PERRET de Bron.

Finalistes : Stéphane VANG et Tugdual PITALOT de Décines.

GP MIXTE Gagnants : Nathalie TRABELSI et Jean Pierre PALLESCHI de Décines.

Finalistes : Carole CHAUME et Anthony CAMARATA de Vénissieux.

GP VET Gagnants : René POMMIER et Gilles BRIDIER de Brignais

Finalistes : Gérard D'ALEO et Patrick CAZEMAJOU de Bron

TROPHEE FEMININ Gagnantes : Nathalie TRABELSI et Sandrine ALARY de Décines.

Finalistes : Manon ERBA et Maryline HERNANDEZ

N.H.

BOL D'OR FEMININ

PREMIERES BRON : AMELIE ROMUALD / NADINE MAGNUS / CAROLE OULGOUGE

DEUXIEMES BRON : CLAUDINE GORINI / EMILIE TAUBAN / ANGELINE BAGES

CHAMPIONNATS DU RHONE

TRIPLETTES MIXTES

CHAMPIONS

BRON

DARODE CHARLOTTE

FELTAIN RICHARD

SARRIO CHRISTOPHE

VICE CHAMPIONS

CANUTS

BLAZQUEZ RUIZ AURELIA

MOLINAS FERNAND

MOLINAS JOSEPH

DOUBLETTES SENIOR

CHAMPIONS

CANUTS

MOLINAS FERNAND

MOLINAS JOSEPH

VICE CHAMPIONS

BRON

SARRIO CHRISTOPHE

N'DAYE FRANCOIS

TETE A TETE FEMININES

CHAMPIONNE

VERNAISON

FLORIANE VERNILE
VICE CHAMPIONNE
CANUTS
LUDIVINE D ISIDORO

DOUBLETTES PROVENCALE

CHAMPIONS

BRON TERRAILLON
PERRET CHRISTIAN
REYGAZA MICHEL

VICE CHAMPIONS

CS OZON
FRASSE JORDAN
DUCARRE ADRIEN

DOUBLETTES VETERANS

CHAMPIONS

CALADE
BRIEL PATRICE
JOLIVET JEAN MARC

VICE CHAMPIONS

BRON
ANGLADE FREDERIC
ANGLADE JEAN BERNARD

TRIPLETTES FEMININES

CHAMPIONNES

CANUTS

BEJI MOUNA

BLAZQUEZ RUIZ AURELIA

D'ISIDORO LUDIVINE

VICE CHAMPIONNES

BRON TERRAILLON

TAUBAN EMILIE

BAGES ANGELINE

GORINI CLAUDINE

TRIPLETTES VETERANS

CHAMPIONS

BRON

FAZZINO CHRISTIAN

CAZEMAJOU JEAN LOUIS

VINSON GUY

VICE CHAMPIONS

BRON

ANGLADE FRED

ANGLADE JEAN BERNARD

ROLLIN JEAN LOUIS

DOUBLETTES FEMININES

CHAMPIONNES

CANUTS

BEJI MOUNA

BAUSSIEN-PROTAT NADEGE

VICE CHAMPIONNES

CANUTS

D'ISIDORO LUDIVINE

BLAZQUEZ RUIZ AURELIA

TETE A TETE MASCULIN

CHAMPION

BRON TERRAILLON

DUMONT LAURENT

VICE CHAMPION

DECINES PETANQUE

VANG STEPHNE

TRIPLETTES PROVENCALES

CHAMPIONS

LA CALADE

NOEL SYLVAIN

CASCARINO PATRICK

DUBOST PATRICK

VICE CHAMPIONS

BRON TERRAILLON

PAILLET JONATHAN

KEVEK AYMERIC

ANDRIANTSEHENO CHRISTIAN

DOUBLETES MIXTES

CHAMPIONS

CANUTS

BLAZQUEZ RUIZ AURELIA

MOLINAS JOSEPH

VICE CHAMPIONS

CANUTS

BEJI MOUNA

MALLET ALEXANDRE

TRIPLETES PROMOTION

CHAMPIONS

BROSSES

BONSIGNORE DAMIEN

DEVIN MICHEL

MARTINEZ FRANCOIS

VICE CHAMPIONS

ST GENIS LAVAL KOCH DAVID KOCH PIERRE MINTZ ANTHONNY

CHAMPIONNATS DU RHONE JEUNES

TETE A TETE MINIMES

CHAMPION MARTINS ADOLPH Nelson ASPVV
Finaliste BOUSCH Marlon ASPVV

TETE A TETE CADETS

Vainqueur HILMEYER Théo LES PETITS BROTTEAUX

Finaliste FLAMIER Charles VERNAISON PETANQUE

TETE A TETE JUNIORS

Vainqueur BRUNET Tony ASPVV
Finaliste CHENEVIER Kelvin BRON

DOUBLETTES MINIMES

Vainqueurs MARTINS Nelson-BOUSCH Marlon ASPVV
Finalistes DUCREUX Soren - DEREPIERRE Aaron LES PETITS
BROTTEAUX

DOUBLETTES CADETS

Vainqueurs VINTERSTEIN Kylian ASPVV
FLAMIER Charles VERNAISON
Finalistes HILMEYER Théo -COMBES Thibault LES PETITS BROTTEAUX

DOUBLETTES JUNIORS

Vainqueurs VINTERSTEIN Ryan - SANCHIZ Lucas ASPVV
Finalistes MODESTE Linky - VERGNE Ryan BRON

<h2><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE</u></h2>
--

BRON CHAMPION TRIPLETTE VETERANS

GUY VINCON, CHRISTIAN FAZZINO JEAN LOUIS CAZEMAJOU

BRON VICE CHAMPION TETE A TETE

LAURENT DUMONT

CANUTS CHAMPIONNES DOUBLETTES FEMININES
MOUNA BEJI , NADEGE BAUSSIEN PROTAT

CHAMPIONNAT D'EUROPE

CHAMPION D'EUROPE VETERANS

MICHEL LOY DE DECINES ,
MARCOT FOYOT ET CHRISTIAN FAZZINO DE BRON

CHAMPIONNAT DU MONDE

CHAMPIONS DU MONDE POUR LA France DOUBLETTES MASCULIN
CHRISTOPHE SARRIO ET DYLAN ROCHER

CHAMPIONNE DU MONDE TETE A TETE FEMININE POUR LA TUNISIE
MOUNA BEJI DE LYON CANUTS

COUPE DE France DES CLUBS

BRON VAINQUEUR

COUPE D'EUROPE DES CLUBS

BRON VAINQUEUR

Les joueurs

Amélie ROMUALD, Charlotte DARODES, Christian FAZZINO, Laurent DUMONT, Christophe SARRIO, Christian ANDRIANTSEHENO, Clément BOUSQUET, François N'DIAYE.

Coach : Jean Louis CAZEMAJOU.

Merci pour votre attention et votre écoute on peut les applaudir chaleureusement. Bravo et félicitations à toutes et tous.

Nous allons procéder aux votes de ce rapport moral et sportif :

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral et sportif est adopté à l'unanimité.

Je vous en remercie pour votre confiance

Allocution de la Trésorière - Rapport financier

Intervention de la commission financière

Jocelyne Granier notre trésorière, prends la parole et explique comment s'est passée cette année. Elle remercie tous les membres du CD69, qui ont joué le jeu cette année en faisant des économies.

Nous devons continuer nos efforts.

Intervention de Jean-Pierre Pasquier, représentant de la commission financière :

Cette commission se réunit 1 fois par trimestre pour contrôler et aider les membres du CD69. Lors de ces rencontres, des pistes d'amélioration sont étudiées, notamment les divers contrats du CD69 sont revenus à la baisse, dans la mesure du possible et des dates d'échéances.

La commission financière se réjouit des efforts faits, et félicite l'ensemble des membres du comité du Rhône.

Joint à ce compte-rendu, vous trouverez l'ensemble des pièces du cabinet comptable :

- Bilans du cabinet Joye

Nous procédons aux votes du bilan financier :

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport financier est validé à l'unanimité.

Nous vous remercions pour ce vote et pour votre confiance.

Le président du Comité, Thierry Lebreton revient sur l'affaire Rosset/Marty. Le CD69 a sollicité la Fédération et notamment Xavier Grande et Notre président Michel Lebot sur les suites à donner à cette affaire.

Concrètement, il n'y a pas eu de vol proprement dit, il y a eu une mauvaise gestion entre l'ancien président et le trésorier. Cette mauvaise gestion d'un

montant de 5.586 €. Si juridiquement on pouvait porter cette affaire au pénal, au niveau financier il coûterait beaucoup plus en frais de justice qu'en valeur de la dette.

Nous vous demandons de voter pour le classement de cette affaire.

Pour :69

Contre :0

Abstention :0

Suite à ce vote, l'affaire Rosset/Marty est classée.

Question d'un club : que faites-vous (CD69) pour obliger les clubs à payer ce qu'ils vous doivent ?

Réponse : nous faisons régulièrement des relances auprès des clubs. Jean-Louis Beretta, avec Jocelyne Granier procèdent régulièrement à des relances auprès des clubs.

Question du club de la Calade : L'augmentation des 1 € c'est pour combler les dettes qu'on laisse l'ancien président ?

Réponse : L'augmentation des 1 € a servi pour les paiements des arbitres et des déplacements (les frais) de l'organisation des championnats.

Présentation du budget prévisionnel 2024

Jocelyne Granier procède à la présentation du budget prévisionnel 2024, qui est joint à ce CR.

Nous procédons au vote du budget prévisionnel.

Pour : 69

Contre : 0

Abstention : 0

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Au 31/12/2023, le CD69 n'a aucune dette. On reprend la facturation avec des règles bien précises. Au 30 juin 2024, toutes les dettes des clubs devront être soldées.

Facturation auprès de nos fournisseurs : nous essayons de régler à 30 jours toutes nos factures.

Petit rappel aux clubs : lorsque vous faites des virements, merci d'indiquer le numéro du club et le BR, c'est beaucoup plus facile pour moi pour la codification comptable.

Retours sur le congrès régional à Valence et le congrès fédéral à Grande Synthe

1 - Comité Régional à Valence

- Hausse de 1,5 € (sur les licences) pour permettre le recrutement d'un 2^e CTFR, vote à bulletin secret. Adopté
- Quota jeunes pour les championnats de France : seront qualifiés 8 équipes par catégorie, quota provisoire le comité régional a demandé des places supplémentaires, attente le congrès de la FFPJP.
- Suite démission de René Tartry, une élection partielle a eu lieu (priorité aux candidats des 4 départements d'Auvergne), c'est Jocelyne Araujo membre et arbitre au CD63 qui a été élue avec 167 voix
- Changement dans les statuts : en 2024 votes par liste bloquée
- Le CD69 recevra en 2025 le congrès régional (commencer à trouver lieu pour accueillir ce congrès).

2 - Congrès FFPJP à Grande Synthe

- Pas d'augmentation des licences pour 2024
- Modification des statuts : liste loquée (lors du vote, après la pause déjeuner, des CD étaient absents, du coup quorum non

atteint et les CD présents ont en majorité rejeter cette modification. Le Président est donc intervenu en disant « puisque vous avez rejeter cette modification, je ne me représente pas aux élections 2024 ». A la majorité des CD, un nouveau vote a eu lieu, les statuts ont cette 2^e fois été acceptés à la majorité. Suite à cet incident, la secrétaire générale de la FFPJP a démissionné.

- Le nouveau siège de la FFPJP sera à Chomérac (Ardèche), présentation du projet qui va couter 13 millions d'Euros.
- Pour mémo : en 2023 : 280 000 licenciés, 7880 clubs, une augmentation des mutations de 24 %, la FFPJP emploie 16 salariés dont 2 cadres
- 2 régions n'ont toujours pas de CTFR (Nouvelle Aquitaine et la Corse)
- Une proposition de pétanque Tour à Lyon
- En 2023 17 dossiers de discipline au niveau fédéral, 4 dossiers en national (demande de formation des commissions régionales).
- 600 clubs de jeux provençal, une hausse des pratiquants en 2023
- Championnats du monde au Bénin : 12 médailles pour la France, dont 1 en or pour le Rhone avec notre Champion Christophe SARRIO.

Réponse aux questions des clubs reçus par mail

1 - Questions club Ecully

Questions concernant les championnats des clubs

1) Championnat des clubs féminins.

Pourquoi ne pas accepter l'entente entre 2 clubs pour les championnats des clubs féminins ?

La non possibilité d'entente pénalise les joueuses des petits clubs. Pour éviter les "ententes" qui permettraient également aux gros clubs d'embaucher de bonnes joueuses d'autres clubs, nous pourrions au moins essayer une année en limitant cette possibilité aux clubs qui n'ont pas d'équipe féminine inscrite au championnat des clubs. En résumé, si le club A a une équipe ou plusieurs inscrites au championnat des clubs, pas de possibilité de faire une nouvelle équipe avec un autre club, par contre si un club B n'a pas d'équipe inscrite il pourrait s'associer avec un club C qui n'a pas non plus d'équipe inscrite. Ce ne serait pas entente entre joueuses mais entre club.

On sait que pour faire un championnat de ce type, il faut au moins 8 joueuses qui s'engagent pour toutes les dates, y compris les finales, cela risque fort de limiter le nombre d'équipe féminine s'il n'y a pas possibilité pour les petits clubs de s'associer.

Réponse :

Permettre des ententes serait vecteur de nombreux problèmes (tenues des joueuses , discipline, paiement des engagements et des amendes éventuelles, etc ..). Finalement, peu de clubs dans le Rhône seraient concernés par ce dispositif compliqué.

Comme bien d'autres comités, nous avons fait le choix de rester sur des équipes homogènes , sachant que les clubs n'ayant pas assez de féminines pourront continuer à les faire jouer en Open comme nous l'avons toujours fait.

2) Championnat des clubs Open et Vétérans

Nécessité de donner des consignes fortes pour les repas de midi car on a tout

vu cette année. Certains clubs ont bien joué le jeu en proposant des repas à des prix abordables chez eux ou en restaurant de proximité, d'autres ont été plus amateurs, ne proposant rien, un repas de qualité non satisfaisante ou un restaurant hors de prix.

Imposer des consignes strictes n'est pas facile car il y a toujours des râleurs, mais satisfaire les râleurs en n'imposant rien risque de décourager ceux qui ont bien joué le jeu l'année dernière ?

Réponse :

Une charte a été éditée et diffusée aux clubs dans laquelle nous demandons de proposer une ou plusieurs offres de restauration interne ou externe.

2 - Question club PCML :

Est-il possible de revenir à l'ancienne formule des CDC open à savoir 4 équipes par poules et non 8 équipes comme actuellement.

Effectivement beaucoup de personnes désirent faire cette compétition, cependant il est impossible pour eux d'être monopolisé pendant 4 Week end pour disputer ce genre de championnat.

En repassant les poules à 4 équipes, cela soulagerai les personnes qui désirent jouer intégralement cette compétition en occupant seulement 1 seul week end pour cette compétition (samedi après midi, et dimanche journée)

Réponse :

La fédération a précisé qu'un championnat ne pouvait pas se dérouler avec seulement 4 clubs par poule.

Les différents comités ont constitué des poules entre 6 et 10 équipes.

Nous sommes donc à minima.

3 - Questions du club d'Irigny :

1 - Comment se fait-il que le choix des concours hors championnats du Rhône se soit fait ainsi cette année ?

Réponse : Nous avons créé un calendrier partagé ce qui a permis à tous les clubs de se positionner afin de pouvoir organiser les concours qu'il désirait.

Cela a aussi contribué à ce que tous les concours GP COM, MIXTE, VETERANS et TROPHEE FEMININ soit attribué

2 - Comment sont réutilisés les fonds pour la formation jeunes (2.5 € par licencié au lieu de 1 €) ?

Réponse : La fédération a obligé la région AURA à prendre un 2eme CTFR qui devra s'occuper de développer la pétanque chez les jeunes et de créer des accord avec les écoles cette augmentation de 1€ vas servir à cela ,ce CTFR s'occupera de la région auvergne

3 - Pouvez-vous nous rappeler la règle de la rémunération des arbitres, y compris restauration et boissons, lors des différents concours (Grands prix, Championnats du Rhône et concours divers) ?

Réponse : La rémunération des arbitres est de 80 € par concours + les frais kilométriques de 0.30€ par kilomètre.

Le club doit fournir un repas le midi si le concours se déroule sur 1 journée complète et un casse-croute peut être proposé par le club si le concours fini après 20.00h.

Pour les concours se déroulant l'après-midi un casse-croute devra être propose si le concours se termine après 20.00h.

Dans tous les cas de l'eau devra être mise à la disposition de l'arbitre

4 - Questions du club de calade

Tarifs boissons lors des cdc.

Inscriptions championnats du Rhône 2023

Réponse :

Chaque club applique ses tarifications. L'inscription est de 5€/joueur. Pour 2023, nous avons versé 1 forfait par équipe à chaque club ayant participé aux Championnats régionaux et aux Championnats de France.

Réponse aux questions des clubs posées le jour de l'Assemblée Générale

1 - Championnat des clubs : 3 journées complètes.

Nous sommes obligés de faire 6 équipes au lieu de 8 équipes. Nous avons enlevé 2 dates :

- 1^{er} mai (féminin et open)
- 21 mai (vétérans)

2 - Question posée par club d'Ecully : la restauration : nous avons reçu 3 rencontres, on est un petit club, beaucoup de joueurs ne sont pas restés après les rencontres. Les joueurs doivent faire un effort, sinon nous ne serons plus en mesure de recevoir des clubs.

Réponse :

Il est important de prévenir les joueurs avant, les clubs doivent aussi faire passer le message aux licenciés.

Remise des récompenses 2023

Jean-Paul Perotto, notre président d'honneur et responsable de la chancellerie au CD69, procède à la remise des récompenses, demandées par les présidents des clubs pour remercier et honorer leurs bénévoles.

Cette assemblée générale est maintenant terminée. Je vous remercie de votre patience et vous souhaite a tous une heureuse année 2024 prenez soin de vous et de vos familles.

Maintenant nous allons nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Le Président du CD69
Thierry LEBRETON



La secrétaire Générale
Cristina ZANET



